

Bonjour M. GRANDPIERRE,

Tout d'abord venons-en à ce qui pourrait peut-être avoir été perçu comme l'essentiel de votre propos. C'est croyez-le bien de la façon la plus totalement involontaire que j'ai pu blesser votre patronyme d'une plume incertaine ; Et je m'en excuse. D'une faute de frappe vous en faites une faute de goût ; Croyez bien qu'avoir à essuyer vos mercuriales pour un simple tiret pourra paraître à l'ensemble des destinataires de votre courriel comme abusivement excessif : mais au risque de vous surprendre, votre remarque, je la reçois pour ma part avec l'humilité, que sa pertinence mérite, car parfaitement justifiée à mes yeux ; votre portrait ainsi que vos nom et prénom étaient effectivement publiquement affichés et auraient normalement dû rester gravé dans mon esprit... Encore une fois, toutes mes excuses, mais alors vraiment croyez-le bien, toutes mes excuses.

J'aurais pensé néanmoins qu'un élu de votre trempe serait au-dessus d'une telle susceptibilité.

Cela dit je ne vois pas pourquoi ce sujet vous serait incongru :

Votre investissement dans la vie locale, n'est pas à démontrer, maire de LA CHAPELLE-SUR-AVEYRON pendant 25 ans, Président de la Comcom de Chatillon Coligny et 1er vice-président de 3CFG, Conseiller départemental par deux fois avec l'étiquette LR. Vous représentez la population du canton, êtes le partenaire privilégié des maires de notre canton au nom du département et êtes un représentant connu du parti LR sur le département. Votre influence dans les affaires locales n'est plus à démontrer, ce qui explique mon interpellation à votre égard.

Au passage permettez-moi Monsieur Grandpierre de vous préciser que votre tropisme éolien se trouve être, comme je le précise plus loin, en totale rupture éthique avec la position de certains ténors de votre famille politique vis à vis de cette question ; je vous renvoie ici aux déclarations publiques de plusieurs personnalités LR que vous ne pouvez ignorer.

Il y a 10 ans vous avez été l'ardent défenseur de l'installation d'un parc éolien sur le canton de Chatillon-Coligny (sur la commune de Sainte Geneviève des bois), projet abandonné suite à un référendum. On peut d'ailleurs s'étonner qu'un nouveau parc éolien rejaillisse au vu du résultat de cette consultation ? Mais l'avis des habitants, compte-t-il vraiment ?

Votre position, aujourd'hui, m'intrigue, d'ailleurs malgré mon courriel, elle n'est toujours pas élucidée. On croit bien, ici, discerner le disciple du Cardinal de Retz que vous êtes, lequel avait déclaré : "on ne sort de l'ambiguïté qu'à ses propres dépens". Il serait au vu du flou artistique dans lequel vous semblez vous complaire (pour la question éolienne qui nous occupe) aussi désobligeant qu'odieux, de vous faire reproche, de négliger, la préservation de votre personne.

Deux sénateurs, le député, les maires d'Ouzouer et de la Cour Marigny ont pris position publiquement.

Qu'en est-il de la vôtre ? Ils ne sont pourtant pas "concerné directement" tout comme vous. Il est surprenant comme je l'indique dans mon courriel que les collectivités territoriales qui empocheraient la générosité du promoteur (avec nos taxes) restent muettes sur le sujet.

Il est acquis que 3 parcs éoliens sont en projet sur VOTRE/NOTRE canton. Même s'il n'est pas du ressort du département d'approuver ou pas cette installation puisque comme vous le signalez, à juste titre et comme nous le savons tous, c'est au préfet d'en décider, pourtant le département, dont vous êtes le représentant va toucher toutefois 47 000 € / an pour un seul parc. Les riverains eux, vont perdre entre 40 000 € et 100 000 € sur la valeur de leur bien et n'auront aucun dédommagement. Le département, la région, la commune et la CCCFG vont-ils dédommager les riverains ? Puisque le promoteur ne le fera pas !

Et je ne parle pas de notre cadre de vie, pourtant défendu par chacun de nos élus ! Ce sont des éoliennes industrielles de 180 m qui vont être construite au plus près de nos habitations, pas des tourniquets !

Voilà les nombreuses raisons qui ont engagé ma certitude à vous interroger sur le sujet. Car vous avez été, êtes et serez concerné par ces projets.

Somme toute ce que je vous demandais, pour l'essentiel, dans mon courriel, M. GRANDPIERRE c'est d'intervenir auprès de Mme COUTEAU afin qu'elle daigne nous louer la salle ESCALE et respecte donc, la législation en place dans notre pays. Il me semble que vos attributions vous permettent d'entrer en contact avec tous les maires de votre canton ? Mais votre courriel ne répond pas, non plus, à cette question...

Comme vous pouvez le constater je (ainsi que VRG) maîtrise le sujet et certainement (sans fausse modestie) beaucoup mieux qu'un grand nombre d'élus.

Dans l'espoir que, dans un sursaut républicain, vous saurez défendre les droits de notre association, et répondre à nos questions, je vous prie d'agréer, Monsieur GRANDPIERRE, l'expression de mes sincères salutations démocratiques.

Franck DELOINCE

Simple citoyen engagé sans étiquette.